

ASSEMBLEE ELECTIVE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la **Société Atelier du Meuble intérieurs S.A** sont invités à assister à la 2^{ème} réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se **tiendra le Mardi 22 Juin 2023 à 10 h 30**, au siège social de la Société sis à la Zone Industrielle Sidi Daoud la Marsa Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration et ce pour un mandat de trois ans (2023-2024 et 2025) et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

NB : Par actionnaires minoritaires, on entend les actionnaires détenant individuellement au plus 0.5% du capital (soit pas plus de 27 808 actions)

Remarque : Les Documents afférents à cette Assemblée (CV et pièces d'identité des candidats) ainsi que tous les documents prévus par l'article 22 de la Décision Générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 sont mis à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société sise à la Z I Sidi Daoud 2046 Tunis

Rappel : La première réunion de l'Assemblée Générale Elective a été tenue le 19/05/2023 a pris acte de l'unique candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires déposée par Monsieur Nader Ghazouani, et conformément à la loi en vigueur l'élection de représentant des actionnaires minoritaires pour le poste d'administrateur a été reporté ultérieurement vu que le quorum des actionnaires non atteint.